

# Le Romaintois

## Bulletin municipal 1<sup>er</sup> semestre 2015

### *Edito de M. le Maire*

Ce début d'année a été riche en évènements. Je constate qu'il ne fallait pas toucher à la liberté des Français, attitude contradictoire dans les faits.

Je ne suis pas un sage mais profondément attaché à la laïcité et l'esprit républicain, pas question d'amalgame et d'angélisme, nous sommes dans un état de droit.

Je suis vigilant à deux symboles, qui sont le ciment de notre hexagone et qui appartiennent à nous tous, le drapeau tricolore et l'hymne patriotique. Surtout ne pas confondre patriotisme et nationalisme. Il faut que notre société crée une nouvelle façon d'aborder la question des communautés.

Concernant notre Communauté de Communes Portes d'Aquitaine en Pays de Serres (PAPS) ; le tribunal administratif de Bordeaux a jugé le 18 mars 2015, que St Pierre de Clairac est retirée d'office de notre communauté de communes, ce qui a pour conséquence d'isoler la commune de Castelculier qui est jusqu'à la fin de l'année juridiquement rattachée à "PAPS".

Actuellement, rien ne change, la gouvernance est la même et la loi fixant les règles des nouvelles communautés de communes n'est pas promulguée.

Au nom du conseil municipal et à titre personnel, je vous souhaite de bonnes vacances.

**Christian MARCHEVAL**

### *Quelques perturbations...*

Vous avez eu l'occasion de constater que de nombreux travaux ont perturbé nos habitudes mais ils sont nécessaires à l'amélioration de notre qualité de vie et à la modernisation des installations publiques. Les travaux du passage du gaz, l'enfouissement de lignes électriques ou de canalisations d'eau par exemple ont dû vous gêner ou parfois vous mettre dans de réels embarras. Malgré les différents avis affichés en Mairie, l'équipe municipale travaille à une procédure pour vous alerter sur les éventuels travaux à venir. Sachez d'ores et déjà, qu'après plus de 4 ans de discussion avec EDF, les travaux d'enlèvement de vieux poteaux électriques (plus de 80 poteaux) sont en cours sur la commune.

### *Quelques rappels...* Les horaires de la mairie et de l'agence postale-bibliothèque

**Mairie** : lundi de 9 h à 12 h et 13 h à 17 h 30 ♦ le jeudi de 13 h à 17 h 30

Permanence de M. le Maire : le samedi de 11h à 12h ou sur RDV e-mail : [mairie.st-romain-le-noble@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-romain-le-noble@wanadoo.fr)

**Agence postale communale** : mardi au vendredi de 13h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Parmi les services proposés par votre mairie, la photocopieuse ainsi que le télécopieur sont à votre disposition.

## Finances

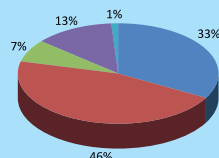
Comme tous les ans, la préparation du budget est une étape très importante dans le travail du conseil municipal. Ce budget primitif 2015 voté à l'unanimité en séance du 20 mars, que nous vous présentons de façon très simplifiée ci-dessous, mérite d'être accompagné de quelques explications :

- Pas d'augmentation des taux d'impôts communaux mais une légère augmentation de la base (décision qui ne nous appartient pas).
- Présentation de la section de fonctionnement avec les postes DEPENSES et RECETTES qui reflètent la difficulté d'établir un budget en tenant compte de la baisse des dotations (de l'Etat surtout) et les dépenses qui doivent être mieux contrôlées.
- L'enveloppe destinée à la section d'investissement est préservée, nous permettant ainsi de prévoir avec sérénité les grands travaux qui doivent être entrepris dès 2016.

	2012	2013	2014	2015
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>8.26%</b>	<b>8.26%</b>	<b>8.26%</b>	<b>8.26%</b>
<b>Foncier Bâti</b>	<b>11.26%</b>	<b>11.26%</b>	<b>11.26%</b>	<b>11.26%</b>
<b>Foncier Non Bâti</b>	<b>51.99%</b>	<b>51.99%</b>	<b>51.99%</b>	<b>51.99%</b>
<b>Taxe Professionnelle</b>	<b>13.79%</b>	<b>13.79%</b>	<b>13.79%</b>	<b>13.79%</b>

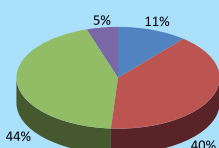
### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015

- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 014 Atténuations de produits
- 65 Autres charge de gestion courante
- 67 Charges exceptionnelles



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015

- 70 Produits des services
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations, subvention et participation
- 75 Autres produits de gestion courante



CHAPITRES	BP 2015	%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>267 444 €</b>	<b>100</b>
011 Charges à caractère général	88 720 €	33
012 Charges de personnel et frais assimilés	122 830 €	46
014 Atténuations de produits	19 454 €	7
65 Autres charges de gestion courante	35 940 €	13
67 Charges exceptionnelles	500,00 €	1
022 Dépenses imprévues		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>271 030 €</b>	<b>100</b>
013 Atténuations de charges		
70 Produits des services	30 395 €	11
73 Impôts et taxes	109 000 €	40
74 Dotations, subventions et participations	117 635 €	44
75 Autres produits de gestion courante	14 000 €	5
77 Produits exceptionnels		
023 Virement à la section d'investissement 2015	117 819 €	

## Quelques rappels concernant l'élagage et l'abattage d'arbre

**Extrait du code routier** (article 33) de la Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres (PAPS). Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine du public routier communautaire doivent être coupés de manière à ne pas gêner le passage des véhicules volumineux (véhicule incendie, moissonneuse, camion de paille...), par les propriétaires ou fermiers.

Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci, sauf dérogation éventuellement accordée par la Communauté de Communes.

Au croisement avec des voies ferrées, ainsi qu'aux embranchements, carrefours ou bifurcations, les arbres à haut jet doivent être, par les soins des propriétaires ou des fermiers, élagués sur une hauteur de 3 m à partir du sol, dans un rayon de 50 m compté du centre des embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveau.

Les mêmes prescriptions sont applicables aux arbres à haut jet, situés à moins de 4 m de la limite du domaine public routier, sur tout le développement du tracé des courbes du côté du plus petit rayon et sur une longueur de 30 m dans les alignements droits adjacents.

A défaut de leur exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage des arbres, haies ou racines peuvent être effectuées d'office par le service de voirie de la Communauté de Communes après une mise en demeure, par lettre recommandée, non suivie d'effet aux frais des propriétaires.

A aucun moment, le domaine public routier communautaire ou ses dépendances ne doivent être encombrés et la circulation entravée ou gênée par les opérations d'abattage, ébranchage, de débitage et autres, des arbres situés sur les propriétés riveraines.

## 2 Ecoles

### *Ecole primaire de ST ROMAIN*



«**Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour**» (www.mangerbouger.fr) tel était le slogan de cette sortie à St Pierre de Clairac ce mardi 19 mai 2014 dans le cadre de la journée NUTRIFORME.

En association avec la MSA, cette manifestation regroupant 7 écoles de l'agenais était l'occasion de clôturer le travail réalisé pendant l'année scolaire sur le thème de l'équilibre alimentaire et de la forme dans le cadre du Plan national Nutrition Santé.

Cette journée fût l'occasion pour nos élèves de découvrir plusieurs ateliers : dégustation de pruneaux, de fromages, des confitures et participer à des ateliers plus ludiques tels que le basket, la course à sac, jeux de ballons...

Bien manger et bouger étaient les thèmes essentiels de cette journée tout en restant conviviale et ludique pour les enfants et les enseignants.

«**Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière**».



### *Ecole maternelle : Sortie du 4 juin 2015*

- ⊖ Une journée très appréciée par les enfants aux rencontres inter-écoles maternelles des Incorruptibles.
- ⊖ Un moment captivant avec la conteuse...
- ⊖ De nombreuses activités, très variées, autour des livres...
- ⊖ Beaucoup d'intérêt aussi pour les marionnettes du raconte-tapis...
- ⊖ Et même un atelier création, le "recup-art", où les enfants ont pu donner libre cours à leur imagination et ont créé à partir de riens de magnifiques créations...

**Tout le monde s'est régalé !**

### *Le RPI - Ecole de St Jean de Thurac : « Sur les traces de Marco POLO »*

Cette année, la classe participait à un projet départemental intitulé «Sur les traces de Marco POLO». Durant cette année scolaire les enfant ont eu l'occasion d'apprendre l'histoire fabuleuse de ce grand explorateur et marchand italien qui a parcouru en 4 années les milliers de kilomètres qui le séparaient de Venise jusqu'en Mongolie puis en Chine en empruntant la fameuse Route de la Soie.

Avec l'aide de M. SOLBES (intervenant EPS de l'éducation nationale), nous avons élaboré une chorégraphie de danse contemporaine autour de cette passionnante histoire.

Après de longues heures de répétitions à l'école, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont produits avec brio sur la grande scène du théâtre municipal d'Agen ce mardi 2 juin accompagnés de tous les enfants des autres classes participant au projet.

Ce fut une belle et grande expérience, gestion du trac, cohésion du groupe... tout y était !



### 3 Vie associative

## Fête de Pâques



Cette année encore a eu lieu la fête de notre village, le dimanche de Pâques. Sept de nos associations ont participé à cette organisation, en partenariat avec la Mairie (Société de Chasse, Pétanque du Noble, A.S. RUGBY, la Cerise sur le Râteau, Au Fils des Séounes, Détente et Création, l'Outil en main). Le principe est resté le même, les associations auront ainsi gagné environ 360 € chacune et les personnes âgées ont été reçues gratuitement. Vu le vif succès de cette manifestation, nous avons dû clore les inscriptions à 200 adultes.

Concernant les animations, les enfants (et les adultes) ont bien profité des nombreuses animations, gratuites pour la plupart : Pêche au canard, 2 structures gonflables (petits et grands), 5 jeux traditionnels (palais, billard...), «Roulboul» (jeu d'adresse avec des boules de pétanque), 4 gyropodes électriques sur lesquelles petits et grands n'ont cessé de s'essayer à l'équilibre dynamique, 1 stand de tir à la carabine, gaufres et barbes à papa et enfin une randonnée le matin a été proposée afin d'aller à la découverte de la fameuse Tulipe.



Enfin, pendant et après le repas, nous avons eu droit à des spectacles de magie, mentalisme et hypnose. Pendant toute l'après-midi avait lieu dans la salle des fêtes un atelier photo où une animatrice a permis diverses réalisations personnalisées.

Concernant les expositions : Quatre associations ont présenté leurs réalisations et se sont fait connaître. La salle des fêtes et ses trois salles annexes étaient donc au complet.

## Zoom sur l'association l'Outil en Main

Le concept de L'UNION des associations L'Outil en Main a pour but l'initiation des enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels et du patrimoine par des gens de Métier bénévoles à la retraite, avec de vrais outils et dans de vrais ateliers.

Depuis 20 ans, L'Outil en Main fait preuve de son utilité sociale en contribuant à transmettre des savoirs faire, éveiller le regard de l'enfant, favoriser le lien intergénérationnel.

L'UNION des Associations L'Outil en Main en quelques Chiffres Clés : un réseau de 127 associations à travers toute la France (L'Outil en Main d'AGEN dont le siège social est à St ROMAIN LE NOBLE était en 2010 le seul (aujourd'hui bientôt 7 antennes seront présentes) en Aquitaine.

Nos Ateliers se font à AGEN le Mercredi après-midi de 14h à 16h30.

Ateliers proposés : dentelle, broderie, couture, tricot, encadrement, maçonnerie, plomberie, mosaïque, électricité, dessin technique, tapisserie ameublement, poterie.

Chez des Artisans Horlogerie, vannerie, cordonnerie, menuiserie à la Fédération Compagnonnique découverte d'autres Métiers à la Chambre des Métiers.

Si vous avez une passion (photos) Métiers manuels et du patrimoine, Fondeurs, Arboriculteur, Jardinier, relieur de livre, Peintre en bâtiment...

Nous avons aussi besoins d'administratifs et d'accompagnants. Venez nous rejoindre.

Inscriptions ou renseignements pour les passionnés et les enfants de 9 à 14 ans

Tél : 09 87 88 49 95 et 06 46 63 48 83 - [alain.cure47@orange.fr](mailto:alain.cure47@orange.fr)

Alain Curé Président de L'Outil en Main d'Agen



*1 idée, 1 info, 1 commentaire, n'hésitez pas à nous contacter  
via notre blog : [leromainois.jimdo.com](http://leromainois.jimdo.com)*

# Plan canicule et Plan Communal de sauvegarde

Afin d'informer, de protéger et d'aider les Romainois et les Romainoises, la Mairie prépare la mise en place du Plan communal de Sauvegarde lié aux risques majeurs et le plan canicule en cas de fortes chaleurs.



## Plan canicule

En cas de déclenchement d'un «plan canicule» par le Préfet ; la Mairie peut contacter les aînés inscrits sur un registre nominatif afin de s'assurer de leur bien-être. Une mesure préventive saisonnière qui ne doit en aucun cas se substituer à la vigilance des proches et du voisinage, ni aux précautions quotidiennes pour se protéger de la chaleur :

- ☞ Boire régulièrement.
- ☞ Prendre des douches et/ou des bains frais.
- ☞ Se protéger du soleil.
- ☞ Ventiler son habitation...

## Plan communal de sauvegarde

Comme toutes les autres communes, St Romain le Noble est soumise à trois grands types de risques appelés «risques majeurs» en raison de leur faible fréquence et de leur impact important sur les personnes, les biens et l'environnement :

- ☞ Naturel (inondations, mouvements de terrain, risques climatiques).
- ☞ Technologique (risque industriel, transports de matière dangereuse).
- ☞ Sanitaire (risque de pandémie grippale).

Pour prévenir ces dangers et y faire face, la Municipalité est en train de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde.

Il sera consultable en mairie voire distribué à la population, il pourra :

- ☞ Déterminer les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes.
- ☞ Fixer l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité
- ☞ Recenser les moyens disponibles.
- ☞ Définir la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Pour aider à son élaboration, toutes les personnes âgées, handicapées ou fragiles, peuvent transmettre à la mairie leurs coordonnées qui seront consignées dans un registre confidentiel. Ce registre servant à les prévenir en priorité en cas d'alerte.

**Bulletin réponse a retourner** : Mairie de Saint Romain Le Noble - Le Bourg - 47270 ST ROMAIN LE NOBLE

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Souhaite m'inscrire sur le registre confidentiel,

Signature

Pour rester dans l'ambiance et l'actualité concernant nos chemins ruraux et leur entretien, nous vous proposons un poème tiré de l'œuvre Gaston COUTE, poète libertaire et chansonnier de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui vous permettra sûrement de méditer...



## *Les Mangeux d'Terre*

Je r'passe tous les ans, quasiment,  
Dans les mêmes parages, et tous les ans j'trouve du changement  
De d'ssus mon passage ;  
A tous les coups c'est pas l'meme chien qui gueule à mes chausses,  
et puis, voyons, si j'me souviens, Voyons dans c'coin d'Beauce

Y'avait dans l'temps, un beau grand c'min  
Cheminot, cheminot, chemine  
A c'heure n'est pas plus grand qu'ma main  
Par ou donc que j'chemin'rai d'main ?

En Beauce vous les connaissez pas, Pour que rien n'se perde  
Mangeraient on n'sait quoi, ces gars-là,  
ils mang'raient d'la merde  
Le ch'min c'était à leur jugé  
D'la bonne terre perdue :  
A chaque labour ils l'ont mangé  
D'un sillon d'charrue !

Z'ont grossi leurs arpents goulus  
D'un peu d'glèbe toute neuve.  
Mais l'pauvre chemin en est dev'nu  
Mince comme un couleuvre  
et moi qu'avais que lui sous les cieux  
pour poser guibolle ;  
L'chemin à tout le monde, nom de Dieu !  
C'est mon bien qu'on m'vole !  
Z'ont semé du blé sur le terrain  
qui r'tiren à ma route ;  
mais si je leur demande un bout d'pain  
ils m'envoient m'faire foutre !  
Et c'est p'têt-bien pour ça que j'vois  
A m'sure quel'blé monte,  
les épis baisser l'nez d'vant moi  
comme s'ils avaient honte...

O mon beau p'tit ch'min gris et blanc  
sur l'dos d'qui je passe j'veux plus qu'ont'serre comme ça les flancs  
car moi, j'veux d'l'espace !  
Ousque mes allumettes elles sont ?  
Dans l'fond d'ma pann'tierre !  
Et j'rai bien r'culer vous moissons,  
Ah ! Les mangeux d'terre

Y'avait dans l'temps un beau grand ch'min,...  
Jpourrais bien l'élargir, demain !